

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf Avril à vingt heures et quarante-cinq minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Armindo GOMES, Maire.

Etaient présents : Armindo GOMES, Valérie DUVAL, Henri PREVOSTEAU, France VAN DEN BURG, Philippe EXBRAYAT, Humberto CARVALHO, Émilie TEIGNÉ-SOULIGNAC, Alexandre BONILLA PEREZ, Dejan GLISOVIC, David FRATINI

Absents excusés : Grégoire MEYMERIE,

Procuration : Grégoire MEYMERIE donne procuration à Mr Alexandre BONILLA PEREZ

Absent : Na

Mme France VAN DEN BURG doit quitter la séance à 21h elle donne procuration à Mr David FRATINI

Date de la convocation : 8 avril 2021

Ordre du jour :

I.	Nomination du secrétaire de séance	2
II.	Secrétaire de Mairie.....	2
III.	Projet trees Everwhere.....	2
IV.	Subvention à l'ONACVG	2
V.	Organisation du bureau de vote pour les prochaines élections.....	3
VI.	Questions diverses	3

I. Nomination du secrétaire de séance

Mr EXBRAYAT Philippe a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

II. Secrétaire de Mairie

Ayant reçu récemment 3 propositions dont une très intéressante mais qui demande un temps plein, ayant considéré que le poste peut être aménagé pour 15h et considérant la possibilité de compléter son plein temps avec une autre mairie.

Mr Le Maire rappelle les enjeux et fonctions de la secrétaire de Mairie. 3 profils ont été portés à la connaissance du Maire pour ce poste. Les coûts de la personne détachée (environ 900 €) du centre de gestion sont supérieurs en termes de taux horaires à une secrétaire rattachée. De plus cette personne ne couvre pas tous les besoins liés au fonctionnement de la Mairie.

Le poste ouvert à 15 heures par semaine compte tenu des profils rencontrés semblerait plus adapté. Le coût estimé serait de 700 € environ.

Les montants estimatifs des coûts liés à ce poste selon les différentes solutions sont énoncés en séance.

Considérant la présentation de la thématique close, le point est soumis au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, vote à l'unanimité et approuve de créer un poste de secrétaire de mairie à 15h par semaine.

Mme France VAN DEN BURG doit quitter la séance à 21h après ce vote.

III. Projet « Trees Everywhere »

Le projet « Trees Everywhere » vous ayant été présenté dernièrement, il nous appartient de fixer l'emplacement et d'approuver la lettre d'engagement qui donnera lieu ensuite à une convention.

Le projet est abandonné faute de point d'eau à disposition proche de la parcelle.

Le vote de ce projet est donc abandonné

IV. Subvention à l'ONACVG

Compte tenu des mesures gouvernementales relatives au confinement, les collectes sur la voie publique sont de nouveau incertaines pour la campagne du 8 Mai prochain.

Pour pallier cette probable suspension des quêtes, l'ONACVG est contrainte cette fois encore de concentrer ses efforts sur la campagne de dons en ligne, vous pouvez suivre le lien suivant : <https://www.onac-vg.fr>

Le fait que le vote d'une subvention au profit de l'Oeuvre du Bleu de France lors d'un conseil

municipal peut aussi être une solution, afin de continuer à apporter une contribution à l'action de l'Oeuvre Nationale du Bleuets de France (ONBF).

Il est demandé au conseil municipal de fixer et d'approuver le versement d'une subvention.

Valérie DUVAL présente les aspects commémoratifs des actions de l'ONBF qui ne peut effectuer les ventes de bleuets sur la voie publique.

D'autre part cet organisme peut subventionner la réfection des monuments mémoriaux à hauteur de 30 à 40 %

Le montant proposé serait de 160 € soit une représentation d'environ 0,5 € par personne de la commune.

Mr le Maire propose une dotation de 100 € en rapport avec le budget récemment voté.

Considérant la présentation de la thématique close, le point est soumis au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, vote à l'unanimité et approuve le versement à l'ONACVG d'une subvention de 100 €.

Contre : 1

Abstention : 1

Pour : 9

La subvention de 100 € est donc adoptée.

V. Organisation du bureau de vote pour les prochaines élections

Pour les scrutins des 20 et 27 Juin, le Maire doit faire parvenir la liste des personnes tenant le bureau de vote devra être transmise afin de disposer de places prioritaires pour la vaccination.

La réponse doit être envoyée pour le 5 Mai au plus tard.

Les conseillers sont appelés à faire connaître leurs disponibilités pour organiser ce scrutin.

Concernant la présence sur les listes pour bénéficier du vaccin, les élus sont appelés à le faire savoir au Maire d'ici le 5 Mai de manière individuelle.

VI. Questions diverses

- 1) Comment les commissions sont mises en place : les commissions seront mises en place au prochain conseil municipal. Le Maire propose :
 - Finances
 - Espaces verts
 - + éventuellement des commissions éphémères le temps de la réalisation de projets.

Les élus sont appelés à manifester leurs propositions concernant l'éventuelle création de commissions.

Le Maire rappelle le fonctionnement des commissions qui constituent un groupe de travail permettant de soumettre un projet au Conseil municipal et ce dernier sera en charge après vote d'un projet de son exécution.

Les Commissions se situent préférentiellement dans le cadre de groupes de travail en amont de la réalisation des projets.

- 2) Le prochain conseil municipal est proposé pour le 20 Mai.
- 3) La manifestation Mai à VELO est toujours d'actualité et les dates retenues sont le 23 Mai et 6 juin.
- 4) La commission de contrôle des listes électorales a été refaite :

	CONSEIL MUNICIPAL	DELEGUE DU PREFET	DELEGUE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE
TITULAIRE	Dejan GLISOVIC	Paul LEFEVRE	Josiane CLAMENS
SUPPLEANT	Phillipe EXBRAYAT	Yolande VINOUE	Valérie BONNET

- 5) L'employé Municipal envisage de quitter son poste compte tenu de certaines tensions. Mr Le Maire prend en charge les relations avec Mr GARNIER pour trouver un consensus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.